



The North-South Institute • L'Institut Nord-Sud



La réforme du secteur de sécurité pour la protection des populations vulnérables au Burundi

DOSSIER DE POLITIQUE

Préparé par Willy Nindorera et Kristiana Powell¹

Novembre 2007

Pour lire l'entièreté des deux études sur la réforme du secteur de sécurité, aller sur l'un des deux sites suivants : www.nsi-ins.ca ou www.cenap.bi

Résumé

La réforme des corps de défense et de sécurité au Burundi a été l'un des enjeux majeurs du conflit burundais. L'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et les différents accords de cessez-le-feu signés entre le gouvernement de transition burundais et les différentes rébellions consacrent des dispositions importantes aux modalités de cette réforme. Mais celles-ci insistent avant tout sur les équilibres des rapports de force entre Hutu et Tutsi et les principaux groupes combattants au détriment de l'architecture de la réforme du secteur de la sécurité. En dépit de divergences de

¹ Willy Nindorera est consultant et chercheur indépendant. Il travaille dans le domaine de l'analyse des conflits et des médias. A ce titre il a mené plusieurs études et publié divers articles et travaux sur le processus de paix burundais, le rôle des médias dans ce processus et la réforme du secteur de la sécurité. Il est le chercheur principal au CENAP dans le cadre de ce projet.

Kristiana Powell était chercheuse dans le programme de prévention des conflits à l'Institut nord-sud (INS) basé à Ottawa au Canada jusqu' la fin du mois de novembre 2007. De 2003 à 2005, elle a conduit les travaux de l'INS sur l'Union africaine et le concept de la responsabilité de protéger au Burundi et au Darfour au Soudan. Kristiana Powell a effectué un séjour d'une année au Burundi dans le cadre de cette recherche. Elle a une maîtrise en relations internationales.

Le CENAP est une ONG burundaise qui œuvre dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Le CENAP publie régulièrement des rapports sur l'état d'avancement du processus de paix et des études thématiques.

L'Institut Nord-Sud (INS) est un organisme non gouvernemental créé en 1976 pour procéder à des recherches professionnelles sur l'élaboration de politiques touchant les relations entre les pays développés et en développement. L'INS est indépendant et collabore avec une vaste gamme d'organisations canadiennes et internationales qui travaillent dans des domaines connexes.

vues sur le rythme de la réforme, de la persistance de tensions politiques et des peurs non totalement dissipées, ce processus, en cours depuis trois années, connaît une avancée soutenue mais continue à faire face à de nombreux défis et certaines incertitudes. Que peuvent faire le gouvernement et la société burundaise ainsi que la communauté internationale pour faire avancer ce processus ?

De la réforme de la nouvelle police nationale

La nouvelle police nationale est aujourd'hui une force de près de 20,000 hommes qui aspire à devenir une police de proximité au service du citoyen. Mais cette vision contraste encore fortement avec la réalité du moment et du terrain. La police est aujourd'hui principalement décriée pour son comportement parfois brutal à l'égard de la population. Elle est ainsi encore loin de satisfaire ses attentes en partie du fait de sa faiblesse opérationnelle. Celle-ci est le résultat notamment des besoins énormes en formation dans un contexte où ses capacités sont très diversifiées du fait de son hétérogénéité, les lacunes de son dispositif légal et les enjeux parfois politiques autour de son contrôle. En outre le policier moyen vit encore des conditions de vie trop difficiles qui l'exposent à toute sorte de tentations malsaines. Ce travail recommande un certain nombre d'actions pour la rendre plus opérationnelle et plus respectueuse des droits de l'homme, des lois et procédures pénales.

De la force de la défense nationale

Longtemps considérée comme le centre névralgique du pouvoir et souvent sous le feu des critiques croisées de l'opinion nationale et internationale, la nouvelle force de défense nationale est aujourd'hui beaucoup moins décriée et bénéficie même d'une relative bonne image en partie du fait de son nouveau visage. Elle est parvenue à intégrer diverses forces combattantes, pourtant très disparates, sans trop altérer la cohésion de son corps. Il n'en reste pas moins qu'elle ne répond pas encore à des normes véritablement professionnelles et que les cas de violations graves des droits de l'homme sont loin d'avoir disparu d'autant que les mécanismes internes à ce corps pour réprimer ces exactions semblent encore trop faibles. Dans un contexte politique toujours tendue, la force de défense nationale subit toujours des pressions, voire des sollicitations politiciennes alors qu'elle voudrait se dépolitiser. Ce travail émet notamment des recommandations sur les actions à mettre en œuvre pour professionnaliser ce corps et faire en sorte que les sanctions à l'encontre des éléments responsables d'abus et de graves violations des droits de l'homme soient appliquées. Il suggère aussi un certain nombre d'initiatives à mettre en action pour faciliter l'intégration des combattants du PALIPEHUTU-FNL, la dernière rébellion en armes, à la veille de leur entrée dans les corps de défense et de sécurité.

Recommandations générales

A l'intention du gouvernement et du parlement

Conformément à ce que prévoit la constitution post-transition, mettre en place le conseil national de sécurité en vue notamment de renforcer les mécanismes de concertation au sein des institutions en charge de la défense et de la sécurité, de leur meilleure cohésion et d'une plus grande synchronisation des politiques et stratégies d'ensemble du secteur de la sécurité.

Préparer des programmes de formation adaptés à l'intention des combattants de la rébellion du PALIPEHUTU-FNL en vue d'harmoniser leur niveau de formation et de connaissance avec les autres membres des corps de défense et de sécurité dans un délai raisonnable.

Améliorer l'arsenal juridique et législatif des textes règlementant les corps de défense et de sécurité, notamment concernant le régime de sanctions à l'égard des auteurs de torture et des violations de droits de l'homme de manière générale, et s'assurer de son application rigoureuse.

Améliorer la législation carcérale en vue de la mettre au diapason des normes internationales.

Renforcer le contrôle civil sur les corps de défense et de sécurité en mettant en place la commission indépendante des droits de l'homme et en la dotant de moyens adéquats.

Appuyer les capacités de la commission parlementaire de défense et de sécurité afin qu'elle assume pleinement son rôle.

A l'intention du sénat

Veiller à ce que les nominations des responsables des corps de défense et de sécurité intègrent les critères de compétence et d'intégrité en matière de respect des droits de l'homme.

A l'intention de la police nationale du Burundi

Mettre en place un cadre de consultation autour du contenu du plan stratégique de la police nationale en vue de l'enrichir de la contribution des acteurs locaux et internationaux intéressés et d'une meilleure prise en compte des besoins de la société et de la population burundaise.

Initier un cadre de concertation et de dialogue régulier au niveau des communes en particulier urbaines entre représentants de la PNB, de l'administration et de la population en vue de débattre des questions de sécurité et d'intérêt commun.

Concevoir des microprogramme et des spots au niveau des médias mettant en exergue des situations où la police s'est rapprochée du citoyen, a donné l'exemple, facilité un retour à un meilleur état de sécurité. Concevoir des sketches sur les comportements adéquats à adopter dans les situations où la police est aux prises avec le citoyen.

S'assurer que les programmes de formation et leur suivi intègrent suffisamment les problématiques du genre et de la cohabitation avec les populations.

A l'intention de la force de défense nationale

Améliorer et actualiser les textes de lois en vigueur dans les juridictions militaires en les conformant notamment aux normes internationales.

Poursuivre devant les juridictions militaires les auteurs de crimes et en particulier de graves violations de droits de l'homme.

Fournir l'assistance appropriée à la justice militaire pour assurer son accessibilité, son efficacité et son indépendance.

A l'intention de la société civile

Renforcer le contrôle civil sur les corps de défense et de sécurité à travers la future commission indépendante des droits de l'homme et l'action de suivi des violations des droits de l'homme par ces corps.

Evaluer et documenter l'action du gouvernement en matière de réforme des corps de défense et de sécurité dans une perspective de protection des populations civiles.

Evaluer périodiquement les besoins et attentes de la population en matière de sécurité à travers l'organisation d'enquêtes d'opinion.

Aux bailleurs de fonds

Plaider en faveur d'un large processus de consultation du plan stratégique de la police nationale du Burundi avant son adoption afin que celui-ci prenne en considération les vues des autres acteurs de la société et de la population en général.

Appuyer la police nationale pour l'intégration dans ses programmes de formation de modules spécifiques à la dimension genre incluant le type de réponses que la police devrait adresser aux violences basées sur le genre et son rôle dans la protection et le respect des droits de la femme et des enfants.

Insister davantage sur les programmes de cohabitation de la police avec les communautés.

Evaluer ces programmes de formation sur base d'un sondage d'opinion portant sur les perceptions de la population sur les éventuels changements de conduite et de comportement au sein de la police et dégager les leçons apprises et les bonnes pratiques pour la deuxième phase de la formation.

Appuyer le renforcement de la justice militaire sur le plan matériel, de la formation et par le financement d'échanges d'expériences. Offrir l'expertise technique pour la révision des textes de lois la régissant.

Penser à une évaluation du projet de moralisation du corps de la force de défense nationale et sur base de cette évaluation considérer un appui continue de cette formation.

Financer la réhabilitation d'autres camps militaires restants à rénover.